Rapport public Parcoursup session 2025

IUT d'Amiens - BUT - Génie biologique Parcours agronomie

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

IUT d'Amiens - BUT - Génie biologique Parcours agronomie (10176)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 8%
Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 35%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IUT d'Amiens - BUT - Génie biologique Parcours agronomie (10176)	Jury par défaut	Autres candidats	35	424	382	265	49
		Bacheliers technologiques toutes séries	17	107	91	91	15

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
IUT d'Amiens - BUT - Génie biologique Parcours agronomie (10176)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	212	198	132	20	40,8 %
			Masculin	212	184	133	29	59,2 %
			Total	**424**	**382**	**265**	**49**	**100 %**
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	62	54	54	10	66,7 %
			Masculin	45	37	37	5	33,3 %
			Total	**107**	**91**	**91**	**15**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
IUT d'Amiens - BUT - Génie biologique Parcours agronomie (10176)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	2	1	1	0	0 %
				Sans mention	107	92	60	16	33,3 %
				AB	163	158	109	23	47,9 %
				B	107	107	76	8	16,7 %
				TB	22	22	18	1	2,1 %
				TBF	1	1	0	0	0 %
				Total	**402**	**381**	**264**	**48**	**100 %**
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	1	0	0	0	0 %
				AB	1	0	0	0	0 %
				B	1	1	1	1	100 %
				Total	**4**	**1**	**1**	**1**	**100 %**

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	8	0	0	0	
				AB	6	0	0	0	
				B	2	0	0	0	
				TB	1	0	0	0	
				Total	**17**	**0**	**0**	**0**	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	0	0	0	
				Total	**1**	**0**	**0**	**0**	
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	6	2	2	0	0 %
				Sans mention	36	27	27	7	46,7 %
				AB	42	39	39	5	33,3 %
				B	18	18	18	2	13,3 %
				TB	5	5	5	1	6,7 %
				Total	**107**	**91**	**91**	**15**	**100 %**

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
IUT d'Amiens - BUT - Génie biologique Parcours agronomie (10176)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	302	289	223	40	81,6 %
			En réorientation	95	83	38	8	16,3 %
			Non scolarisés	7	1	1	0	0 %
			Scolarité étrangère	10	2	0	0	0 %
			Autres	10	7	3	1	2 %
			Total	**424**	**382**	**265**	**49**	**100 %**
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	89	79	79	13	86,7 %
			En réorientation	15	11	11	1	6,7 %
			Non scolarisés	3	1	1	1	6,7 %
			Total	**107**	**91**	**91**	**15**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IUT d'Amiens - BUT - Génie biologique Parcours agronomie (10176)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	116	115	81	7
			Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	106	103	69	15
			Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	105	102	68	14
			Autres doublettes	63	56	43	10
		Baccalauréat Technologique	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	68	67	67	12

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Autres doublettes	35	22	22	2
		Baccalauréat Professionnel	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
IUT d'Amiens - BUT - Génie biologique Parcours agronomie (10176)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	29,7 %	30,6 %	31 %	15,2 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	27,2 %	27,4 %	26,4 %	32,6 %
		Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	26,9 %	27,1 %	26,1 %	30,4 %
		Autres doublettes	16,2 %	14,9 %	16,5 %	21,7 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
IUT d'Amiens - BUT - Génie biologique Parcours agronomie (10176)	Jury par défaut	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	66 %	75,3 %	75,3 %	85,7 %
		Autres doublettes	34 %	24,7 %	24,7 %	14,3 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité
À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Capacité de progression entre la première et la terminale	Bulletins - Fiche Avenir - Scolarité	Essentiel
	L'ensemble des matières étudiées en première et terminale (et éventuellement dans le supérieur) est pris en compte dans notre recrutement	Bulletins- Fiche avenir - Appréciations.	Essentiel
	Maitriser l'expression française écrite et orale	Notes obtenues en Français orale et écrit	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Posséder un niveau général correct (théorique et pratique) dans les disciplines scientifiques (sciences expérimentales et calcul scientifique) et en communication (français, anglais)	Dossier scolaire (et éventuellement universitaire) - Avis des enseignants: appréciations et commentaires dans les matières en rapport avec la spécialité.	Essentiel
Savoir-être	Les savoir-être (attitude face au travail, sérieux, persévérance,...) du candidat ainsi qu'une assiduité et une ponctualité satisfaisantes du candidat seront déterminants.	Bulletins - Fiche avenir et en particulier « méthode de travail » et « autonomie »	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	La connaissance et la motivation ainsi que la cohérence du projet à intégrer la formation sont des critères déterminants.	Projet de formation motivé. La cohérence entre le projet professionnel et la formation, mais également la syntaxe, la grammaire et l'orthographe seront des éléments importants.	Très important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d’ intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Mettre en avant votre implication concernant le secteur de l'Agronomie et insister sur les expériences déjà acquises dans ce domaine (stages, jobs, visites, rencontres avec des professionnels,...)	Activités et centres d’intérêt	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Technologie (EDS)
- Territoires et technologie (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Biotechnologies (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Les candidats ne sont pas classés lorsque leur dossier présente un ou plusieurs des éléments suivants :

- **Profil scolaire non adapté** : absence d'enseignements de spé. scientifiques (SVT, Phys-Chimie) ou spé. sans lien avec les sciences du vivant.
- **Résultats insuffisants** : notes faibles et non homogènes dans les matières scientifiques et absence de progression
- **Appréciations défavorables** : manque d'assiduité, de rigueur, de méthode ou de motivation.
- **Projet de formation motivé inadapté** : texte générique, absence de lien entre le projet professionnel et l'agronomie.
- **Manque d'expérience ou d'ouverture au domaine agricole** : aucune activité ou centre d'intérêt en lien avec les métiers de l' agronomie.

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Le classement des candidatures repose sur une analyse à la fois **quantitative et qualitative** des dossiers. La commission d’examen évalue la **cohérence du parcours**, la **qualité du dossier scolaire** (notes, résultats, appréciations, motivation) ainsi que la **connaissance des disciplines et du programme** en lien avec la spécialité.
Sont pris en compte :

- l’ensemble des **notes de première et de terminale**,
- les **appréciations des enseignants** sur le travail, le comportement et l’assiduité,
- les **moyennes générales** et les écarts à la moyenne de l’établissement,
- les **résultats au baccalauréat** ou dans les études supérieures pour les candidats en réorientation,
- les **avis du chef d’établissement** et les éléments de la **Fiche Avenir**.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d’ examen des vœux afin de l’aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.
Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d’examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.
La commission d’examen des vœux s’est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Le parcours Agronomie s'adresse à des profils à l'aise avec les sciences du vivant et les raisonnements scientifiques.
Le suivi de la spécialité Sciences de la Vie et de la Terre (SVT) est indispensable, associé de préférence à Physique-Chimie ou à Mathématiques complémentaires, ce niveau étant jugé suffisant pour réussir dans la formation.
Les dossiers sans enseignements scientifiques ont très peu de chances d'être retenus.
Les bacheliers technologiques STAV et STL (spécialités en lien avec la biologie, la biochimie ou les sciences du vivant) présentent également un profil adapté et sont accueillis favorablement.
Soignez vos résultats et vos appréciations : régularité, sérieux et motivation sont essentiels.
Rédigez un projet de formation motivé clair, cohérent et sans fautes, en montrant votre intérêt pour les métiers et les études en agronomie.
Valorisez vos expériences (stages, visites, emplois saisonniers, projets) ainsi que vos activités ou centres d'intérêt liés aux sciences du vivant.

Signature :
Laurent LAHOCHE,
Directeur de l'établissement IUT d'Amiens